

duellement préparé à l'acceptation de l'inévitable — ou, du moins, de ce qu'il croyait inévitable — l'opinion favorable à la paix, c'est-à-dire l'opinion qui l'avait soutenu depuis deux ans et demi contre les assauts des partisans de l'intervention. C'est très fort. Aussi n'ai-je été nullement étonné d'entendre l'un des chefs les plus éminents du parti républicain, ferme partisan de l'intervention, affirmer, avec la plus généreuse franchise, que M. Wilson était le seul homme d'Etat capable d'entraîner le peuple américain dans le conflit. Et M. Wilson lui-même, ajoutait-il avec une égale assurance, n'aurait pu faire accepter l'intervention avant l'heure qu'il a choisie. Sa claire vision du moment psychologique a été aussi remarquable que l'habileté ferme et prudente de sa manoeuvre au milieu des courants d'opinions contraires — manoeuvre qui lui a permis de faire évoluer dans le sens de la guerre les éléments favorables à la paix, dont il avait gagné la confiance.

M. Wilson était-il sincère ?

Tout cela porte la marque d'un grand politique. Faudrait-il en conclure que M. Wilson appartient à l'école de Machiavel ? Fait-il fi de la sincérité, de la franchise, de la logique, de la fidélité aux principes — toutes qualités qui restent, aux yeux d'un petit nombre de gens démodés, les caractéristiques de la vraie grandeur et les garanties d'une saine politique ? Sans trop risquer, on peut en douter et donner au président le bénéfice du doute.

M. Wilson était, je crois, sincère partisan de la paix et l'est resté. Son erreur initiale, si c'en est une, c'est d'avoir repoussé, dès le début de la guerre sous-marine, l'avis de M. Bryan, alors secrétaire d'Etat. M. Bryan aurait voulu que le gouvernement décidât — et proclamât officiellement sa détermination — de ne pas étendre la protection de l'Etat à ceux des citoyens américains qui risqueraient leurs personnes ou leurs marchandises à bord des navires battant le pavillon de l'une quelconque des nations belligérantes. M. Wilson s'y refusa. Il fit même le contraire. Il adopta comme base de sa politique le traditionnel *desideratum* des Etats-Unis et affirma le droit absolu des Américains de voyager et de commercer librement sur toutes les mers, à bord de tous les navires. Il aurait peut-être dû se rappeler que lorsque M. Choate, représentant des Etats-Unis à la deuxième conférence de La Haye, avait voulu faire introduire ce principe de droit dans le code des nations, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie s'étaient déclarées prêtes à y souscrire, mais que l'opposition de l'Angleterre, de la France et de la Russie avait fait échouer cette louable tentative ¹. Quoi qu'il en soit, à partir du jour où M. Wilson

¹ La proposition de M. Choate — expression officielle des vues du gouvernement américain — était formulée dans les termes suivants: "*The private property of all the citizens of the signatory powers, with the exception of contraband of war, shall be exempt on the sea from capture or seizure by either the armed vessels or the military forces of the said powers. Nevertheless, this provision does not at all imply the inviolability of vessels which should try to enter a port blockaded by the naval forces of the said powers, nor the inviolability of the cargoes of the said ship.*" Lorsque cette proposition fut mise au vote de la conférence, elle recueillit les suffrages des représentants de vingt-et-une nations: Etats-Unis, Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie, Danemark, Norvège, Suède,

l
l
t
é
l
é
r
v
c
e
é

n
d
m
oi
l'a
le:
pa
bl
de
pi

ne
me
lie:
ser
ces
ver
de
me:

Grè
Brés
pou
Mon
s'abs
eût é
insis
bien
"not
"like
janvi
natio
Gran
nisée
cond
par L